

Le 03 Octobre 2019

À Madame la Maire de Cayenne
Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
Monsieur le Préfet de la Région Guyane, Marc Del Grande

Copies à : Monsieur le Maire de Matoury Serge Smock, Monsieur le Maire de Rémire-Montjoly Jean Ganty,
Monsieur le DJSCS, Monsieur le DGARS, Monsieur le Défenseur des droits

Madame la Maire de Cayenne, Présidente de la CACL,
Monsieur le Préfet,

Le mardi 24 septembre a été mise en œuvre votre décision d'expulser les habitant.e.s du quartier de la Mâtine et de détruire leurs logements. Malgré les trois années de préparation de l'opération effectuées par les services municipaux, nos associations constatent que les solutions trouvées ne peuvent être considérées comme suffisantes au regard de la dimension humaine que vous disiez vouloir y apporter. Par notre action de proximité auprès des populations concernées, nous rencontrons des personnes dont la situation de précarité s'est gravement accentuée suite à cette intervention.

Outre les familles qui ont déjà, par les services sociaux ou leurs propres moyens, trouvé un nouvel hébergement pérenne, un nombre non négligeable de personnes est aujourd'hui au mieux dans un hébergement d'urgence, au pire à la rue. Les familles logeant à l'hôtel n'ont aujourd'hui aucune garantie quant aux solutions qui pourraient leur être proposées dans les jours à venir. Les jours sont en effet comptés, puisque certaines se sont déjà vues signifier leur obligation de quitter les lieux et d'autres ont déjà été mises à la rue.

N'ayant pas été informées de leur droit à demander une reconduction de cet hébergement d'urgence jusqu'à ce qu'un logement pérenne leur soit proposé, les personnes se trouvent dans l'angoisse d'être mises à la porte et de venir gonfler les rangs de celles et ceux qui dès mardi dernier se sont retrouvé.e.s à la rue. Des familles entières sont déjà en errance sur les communes de l'île de Cayenne et dorment désormais dans des conditions encore plus indignes qu'auparavant.

Nous vous demandons, d'une part, de faire en sorte que les dossiers de logement des familles qui bénéficient ou ont bénéficié d'un hébergement d'urgence soient traités dans les plus brefs délais, tel que le réclame leur situation. D'autre part, nous vous demandons d'assurer leur maintien en hébergement d'urgence dans l'attente. Informer les personnes quant à leur avenir, les assurer de votre soutien et de votre volonté que des solutions leur soient proposées semble être la première des considérations que vous pourriez porter à leur égard.

Vous ne pouvez pas ignorer que la problématique de l'habitat indigne en Guyane ne peut pas être vue que par le prisme sécuritaire ou celui du droit à la propriété foncière, arguments qui ont été majoritairement avancés pour justifier l'opération mais qui ignorent les droits humains les plus fondamentaux. En souhaitant mettre fin aux violences et à l'insalubrité, ces destructions en nourrissent le feu : la précarité et l'exclusion ainsi accentuées ne sauraient apaiser le climat social. Des centaines d'enfants subissent les violences de l'expulsion puis l'insécurité et se retrouvent sans toit, arrachés à leur environnement et souvent déscolarisés.

D'autres opérations de destruction sont prévues dans les mois qui viennent, par votre mairie ou celle des communes avoisinantes. Nous vous demandons, ainsi qu'aux maires des autres communes, de tirer les conséquences du drame qu'a généré le démantèlement de La Mâtine. Nous vous appelons à faire preuve d'humanité pour qu'une telle situation ne puisse se reproduire. Ces personnes doivent être considérées par vous au même titre que l'ensemble de vos administré.e.s, comme des sujets de droits. Vous êtes en capacité de mener une autre politique à l'échelle de la communauté de commune, afin de garantir ces droits et la dignité des personnes, notamment par la co-construction d'un Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat insalubre (PILHI).

En ce sens, la mise en place d'un dialogue avec les habitant.e.s et les acteurs sociaux, dont nous faisons partie, semble impératif afin d'envisager des solutions constructives plutôt que destructrices. Nous espérons que vous saurez prendre la mesure de vos responsabilités dans la situation présente et dans les projets que vous portez pour les personnes vivant dans vos communes, nonobstant leur mode d'habitation.

En vous sachant gré, Madame le Maire, Monsieur le Préfet, de bien vouloir faire le nécessaire pour ces familles dans les meilleurs délais.

SIGNATAIRES

RESF

VIVA

MDM

LA CIMADE

LDH

LDH Section Cayenne

STEG-UTG

DAL - Fédération Droit Au Logement Bloublou Fini

SUD ÉDUCATION

SNES-SNESUP-FSU